



VILLE D'OUCQUES
41290

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014 A 20 H30

Etaient présents : M. André BOISSONNET, Maire, Mmes Quitterie GUERIN, Françoise BOISSE, MM. Denis LAUBERT, Alexandre PETIT, Adjoint, Mesdames et Messieurs Françoise MIGNOT, Jean-Pierre VOISIN, Jean-Claude PEREL, Jocelyne BARRE, Jacky CORMIER, Sylvie PITOU, Jérôme LESUEUR, Christelle LAUNAY, Dominique DESCHAMPS, Natacha COTTRELL formant la majorité des membres en exercice.

Madame Christelle LAUNAY a été élue secrétaire.

Délibération n° 2014 - 53 :

Syndicat Mixte Pays Beauce Val de Loire : élection d'un nouveau délégué

Monsieur Boissonnet étant nommé délégué par le Conseil Général, le conseil municipal désigne Madame Quitterie GUERIN pour siéger au Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire.

Délibérations n° 2014 – 54 :

Commissions communales des impôts directs : proposition de commissaires

Suite à la demande de la Direction Générale des Impôts, le conseil municipal a nommé 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants pour composer la commission communale des impôts directs mais seulement 6 titulaires et 6 suppléants seront retenus par les services fiscaux.

Délibération n° 2014 – 55 à 59 :

Compte administratif 2013 : budget principal, budgets annexes assainissement, agence postale, maison de santé, lotissement

Suite à un problème de calcul de quorum lors du vote des comptes administratifs à la séance du 26 février dernier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'ensemble des résultats 2013.

Délibération n° 2014 – 60 :

Acquisition du bâtiment cadastré AC 207

Dans le cadre du programme d'aménagement de la place du petit marché et de l'Hôtel de Ville, la commune décide d'acquérir la propriété cadastrée AC 207 située 1 Grande Rue pour un montant de 61 200 €, plus les frais de notaire.

Délibération n° 2014 – 61 :

Aménagement de la place du petit marché et ses abords : mission de maîtrise d'œuvre

La municipalité retient l'offre du bureau d'études Viatic de Vendôme pour assurer une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de la place pour un montant HT de 5 430 €.

Délibération n° 2014 – 62 :

Club House football : consultation maîtrise d'œuvre

Suite au projet d'installation d'un club house pour le club de football, le conseil municipal décide de lancer un avis de consultation pour l'engagement d'un maître d'œuvre.

Délibération n° 2014 – 63 :

Association des Maires : participation 2014

Le conseil municipal décide de verser une participation de 614,99 pour l'adhésion à l'association des Maires de Loir et Cher

Délibération n ° 2014 –64 :

Agence technique départementale : proposition d'adhésion

Suite à la disparition progressive de l'Atesat proposée par les Services de l'Etat, le conseil général a créé l'agence technique départementale afin d'accompagner les communes de moins de 2 000 habitants dans leurs projets de voirie. Le conseil municipal décide d'adhérer et nomme Monsieur Alexandre PETIT pour représenter la commune.

Délibération n ° 2014 –65 :

Annulation de la délibération du 29 janvier 2014 n°5

A la demande de la préfecture, le conseil municipal annule la délibération qui prévoyait la mise à disposition d'un cabinet de la maison médicale à Mme Courville Etiopathe.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 2 Juin 2014

Le Maire,

